

part des professeurs avaient dû s'engager à faire leur cours gratuitement, tant l'argent faisait défaut depuis la suppression des octrois, et la Ville de Lyon venait d'emprunter, le 10 du même mois, la somme de dix millions pour acheter du blé.

Ce fut aussi en vain que ses commissaires s'efforcèrent d'obtenir une expédition régulière des arrêtés relatifs au déplacement de l'Académie; toutes leurs démarches vinrent échouer dans le trouble et l'agitation des pouvoirs administratifs qui se bouleversaient de jour en jour et, pour ainsi dire, d'heure en heure. Le maire Vitet avait démissionné dès le 23 octobre, il était remplacé par Nivière-Chol, qui était étranger à l'Académie. Palerne de Savy n'était plus président du Tribunal du district : il avait cédé la place, le 21 décembre, au jacobin Châlier de triste mémoire; le ministre Roland lui-même venait d'être mis en accusation, le 9 décembre, et il était vivement poursuivi par la Société des Jacobins de Paris et de Lyon. L'Académie n'avait plus qu'à se résigner à son sort. C'est ce qu'elle fit.

(à suivre)

Joseph BONNEL.

